Les propositions de la Convention citoyenne sur les temps de l'enfant


Convention citoyenne
sur les temps de l'enfa
Découvrez
les propos
des citoye

CONVENTIONS CITOYENNES PUBLIÉE LE 23/11/2025

Les 133 membres de la Convention citoyenne sur les temps de l'enfant, organisée par le Conseil économique, social et environnemental (CESE), ont adopté dimanche 23 novembre leur rapport final. Ils formulent 20 propositions pour un nouveau modèle de société fondé sur une organisation des temps des enfants mieux adaptée à leur bien-être, leur santé, et leurs apprentissages.

Parmi leurs propositions : un nouveau modèle d'organisation des temps avec un allègement des journées en décalant l'heure de début des cours à 9h pour les adolescents, une semaine étalée sur 5 jours, une révision du calendrier scolaire, l'interdiction des réseaux sociaux avant 15 ans, la création d'un véritable droit à la parentalité… La convention citoyenne remettra son rapport au Gouvernement et au Parlement dans les prochaines semaines.

Lire le rapport de la Convention citoyenne

Organisée par le Conseil économique, social et environnemental à la demande du Président de la République, la Convention citoyenne sur les temps de l'enfant a rassemblé 133 citoyennes et citoyens tirés au sort illustrant la diversité de la société française. Ils ont répondu à la question du Premier Ministre :

> *« Comment mieux structurer les différents temps de la vie quotidienne des enfants afin qu'ils soient plus favorables à leurs apprentissages, à leur développement et à leur santé ??»*

Les citoyennes et les citoyens se sont réunis pendant 7 sessions de travail entre juin et novembre 2025, soit 6 mois au cours desquels ils ont pu auditionner plus de 80 experts et acteurs de terrain, délibérer, débattre et aboutir à des propositions pour repenser l'organisation des temps de l'enfant. Leurs travaux se sont également appuyés sur deux dispositifs de participation citoyenne inédits : une trentaine d'ateliers menés dans toutes les régions de France et un panel de 20 enfants afin de recueillir le vécu et les idées des premiers concernés.

Des temps de l'enfant fragmentés et inadaptés

Leur rapport met en évidence la fragmentation de la vie des enfants en différents temps — scolaire, périscolaire, extrascolaire, temps libre — sans articulation d'ensemble. Ces temps sont construits autour des contraintes des adultes et sont inadaptés au fonctionnement physique, psychique et cognitif des enfants. Les temps libres « non contraints » se raréfient pour les enfants qui sont soumis à un rythme soutenu qui valorise la productivité.

Quel modèle de société pour le bien-être des enfants ?

Les citoyennes et les citoyens fondent leurs propositions sur plusieurs principes qu'ils estiment prioritaires :

Protéger les enfants de toute forme de violence et prendre en charge les enfants auteurs de violence et de harcèlement,

Prendre en compte les besoins spécifiques des enfants et renforcer partout l'inclusion,

Faire de la santé physique et mentale une priorité,

Réduire les inégalités sociales et territoriales,

Investir dans l'enfance et penser sur le long terme les politiques publiques éducatives,

Revaloriser tous les métiers de l'éducation,

Réduire les effectifs des classes.

Lire la synthèse du rapport

Lire le rapport de la Convention citoyenne

Partant de ces principes, les citoyennes et les citoyens formulent 20 propositions pour repenser l'organisation des temps de l'enfant :

Restructurer les rythmes scolaires et repenser l'organisation de l'école

La Convention citoyenne préconise une transformation globale des temps de l'enfant et propose de :

*Alléger les journées en **décalant l'heure de début des cours à 9h au collège et au lycée**,*

*Mettre en place un **temps d'accueil échelonné avant les cours** pour tous les niveaux,*

*Améliorer la qualité de la **pause méridienne** et l'allonger à une **durée d'1h30**,*

Faire majoritairement les devoirs à l'école dans des espaces aménagés,

*Passer à une **semaine d'enseignements sur cinq jours**, du lundi au vendredi,*

*Etablir un **socle commun d'apprentissages élargi qui articule savoirs théoriques le matin et pratiques l'après-midi** (pédagogie de projet, ateliers portant sur la vie quotidienne, bricolage, cuisine, couture, gestion du budget, éducation à la citoyenneté, activités culturelles et sportives),*

*Réviser le calendrier scolaire en **deux zones de vacances, avec un rythme plus équilibré** de 7 semaines de cours pour 2 semaines de repos,*

*Inscrire les établissements scolaires au sein de « **campus des jeunes** », qui sont des **lieux de vie polyvalents et flexibles, intégrant espaces verts et équipements variés**. Ils permettent d'accueillir et d'accompagner l'enfant dans tous les moments de sa vie : restauration, pause, temps calmes, temps de jeux, activités et apprentissages, sociabilité, devoirs ou encore les temps dédiés à l'orientation ou à la prise en charge de la santé de l'enfant ,*

*Ouvrir les espaces et équipements des établissements scolaires, à l'exception des salles de classe, à travers un accord cadre de **mutualisation des locaux**.*

En lire plus sur les propositions sur l'organisation des rythmes scolaires et de l'école ?

Coordonner les acteurs

Pour dépasser la fragmentation des politiques publiques liées à l'enfance, la Convention citoyenne propose de :

> *Créer **un ministère de l'Enfance** qui garantit **une coordination nationale cohérente** entre école, périscolaire, éducation populaire, santé, culture, familles etc.,*
>
> *Généraliser les **Projets éducatifs de territoire nouvelle génération** qui permettent une mise en œuvre locale adaptée aux réalités de chaque territoire.*

En lire plus sur les propositions sur la coordination des acteurs ?

Réduire les temps de transports

La Convention citoyenne souligne que les transports constituent un déterminant majeur du bien-être et de la réussite des enfants et propose de :

> *Mettre en place un **plan de mobilité jeunes**, qui garantisse partout sur les territoires que les temps de **trajet entre le domicile et l'établissement scolaire n'excèdent jamais 45 minutes**. Ce plan favorise des modes de transports adaptés aux horaires des enfants, actifs, écologiques et sécurisés.*

En lire plus sur les propositions sur la mobilité ?

Écrans et numérique : appliquer et renforcer la législation

Troubles du sommeil, de l'attention, anxiété, exposition à des contenus violents, cyberharcèlement : face à ces risques, la Convention citoyenne propose de :

> *Rendre obligatoire une **éducation théorique et pratique aux usages du numérique** à l'école,*
>
> *Faire respecter et renforcer la législation existante, en **interdisant les réseaux sociaux avant 15 ans** avec vérification d'identité, en paramétrant par défaut le téléphone des enfants à l'achat, et en **interdisant la publicité sur les types d'écrans à destination des enfants**.*

En lire plus sur les propositions sur les écrans et le numérique ?

Parentalité : impulser un véritable soutien national aux familles

La Convention citoyenne affirme que la parentalité doit être pensée comme le pilier d'une politique de l'enfance globale et propose de :

> *Créer un **véritable droit de la parentalité**, qui reconnaisse et protège le rôle des parents tout au long du parcours de vie de l'enfant. Les enfants sont ainsi moins affectés par les conditions de vie, contraintes et difficultés de leurs parents car ces derniers sont soutenus pour subvenir, à tous les âges, aux besoins fondamentaux des enfants.*

En lire plus sur les propositions sur la parentalité ?

La Convention citoyenne, c'est quoi ?

La Convention citoyenne sur les temps de l'enfant réunit 133 citoyennes et citoyens tirés au sort, illustrant la diversité de la société française. Ils se sont réunis pour sept week-ends de juin à novembre 2025 pour remettre un rapport citoyen sur la question de la structure des différents temps de vie des enfants.

Acculturation

Session 1

Session 2

Rencontre, découverte, appropriation du sujet et de ses acteurs et priorisation des sujets clés

Pause estivale : les citoyens disposent de ressources accompagnées, pour continuer leurs réflexions

ATELIERS DANS LES TERRITOIRES

Ateliers enfants

Ateliers multipartites

Ateli élu

Exposer les premières réflexions e questions des citoyennes et citoyen à la réalité du terrain et la diversité des lieux de vie afin que la questio des spécificités territoriales soit pri en compte dans la délibération

Les temps de l’enfant regroupent l’ensemble des moments de la journée et de l’année où un enfant apprend, joue ou se repose. Ils incluent le temps scolaire (cours), le temps périscolaire (garderie, étude, ateliers), le temps extra-scolaire (sport, culture, loisirs, colonies de vacances) et le temps libre (vacances en famille, jeux, écrans, repos).

Consulter le site de la Convention citoyenne

© - copyright CESE - Novembre 2026